

Image not found or type unknown



Fusion d'une société en difficulté

Par **nassamo**, le **03/11/2013** à **07:50**

Bonjour, je suis l'un des associés à 50% d'une SAS (A) qui est en difficulté financière. L'autre associé à 50% est le gérant de cette SAS (A). Il possède une société (B) dans laquelle il est actionnaire à 100%. Il me propose de fusionner les deux sociétés (A et B) et de reporter mes parts dans sa société (B) au prorata du capital de chaque société :
société (A) capital 100000€ chacun 50000€ soit 50% chacun
société (B) capital 300000€ Lui seul 100%
Après la fusion le schéma sera :
mon apport de la société (A) étant de 50000€ représentera 2% du capital de la société (B).
Mon associé me parle que du capital investis.
Quid du chiffre d'affaire de qui est réalisé sur la société (A) qui sera repris par la société (B)
Merci de m'orienter